

Pour toute correspondance :

Harmonie Mutuelle
TSA 80001
42019 ST ETIENNE CEDEX I
Tél. : 0 980 980 880 (numéro non surtaxé)
Fax : 04 77 42 35 81
Références à rappeler :
N° adhérent : 03324218



CL0787
032958 (032660) 0001/0001
978146032660 NNNNNN

MADAME HABIBA AOUZAL
57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Le 10 janvier 2018

Objet : attestation Loi Madelin

CERTIFICAT DE DEDUCTION FISCALE

Cotisations ouvrant droit à déduction
Dans les conditions fixées à l'article 154 bis du code général des impôts
(Attestation à produire et à conserver comme élément comptable)

Désignation de la mutuelle : HARMONIE MUTUELLE

Désignation de l'association souscriptrice : Harmonie Professions Indépendantes

N° adhérent : 03324218
Date de l'adhésion : 01/01/2015
Période couverte par la présente attestation : 01/01/2017 au 31/12/2017

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES COTISATIONS OUVRANT DROIT A DEDUCTION (1) (En €)
PREVOYANCE / COMPLEMENTAIRE	950,76 €

(1) Le bénéfice de la déduction est subordonné au respect des plafonds visés par l'article 154 bis du code général des impôts ainsi qu'à l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux de la Sécurité sociale.

Le Responsable du Centre de Gestion